

LA POPULATION D'ABIDJAN DANS SES MURS⁽¹⁾

Dynamique urbaine et évolution des structures démographiques entre 1955 et 1978

Philippe ANTOINE et Claude HERRY

Démographes O.R.S.T.O.M., 24, rue Bayard, 75008 Paris

MOTS-CLÉS : Structures démographiques — Mobilité — Croissance urbaine — Types d'habitat — Analyse factorielle — Abidjan.

KEY WORDS : Population structures — Mobility — Urban growth — Types of settlement — Factorial analysis — Abidjan.

Trop souvent on attend du démographe qu'il fournisse, à l'usage éventuel d'autres disciplines, quelques données voire quelques analyses relatives aux mouvements et structures de la population ; graphiques, taux et pyramides constituent l'essentiel de son arsenal. Sans renier cette fonction, la démographie doit à son tour puiser dans les matériaux et les démarches des autres disciplines pour dégager ce qui fait la singularité du fait démographique. De ce point de vue le milieu urbain est un des lieux privilégiés pour un tel échange interdisciplinaire.

Si on ne peut réduire le phénomène urbain à son aspect quantitatif, on ne doit pas non plus oblitérer celui-ci, particulièrement dans le cas d'une ville comme Abidjan ; capitale depuis 1934, sa population est passée de 17.000 habitants dans les années 1930 à plus de 1,5 million en 1981. Une démarche classique peut rendre compte des conséquences de cette croissance : elle consiste à confronter les rares sources de données démographiques (cf. chap. 1). Les recensements généraux de 1955 et 1975 et

l'étude socio-économique de 1963-64 (SEMA) constituent des bases assez fiables pour retracer dans les grandes lignes vingt ans de croissance et de transformation des structures démographiques de l'agglomération d'Abidjan (2).

Une telle démarche, nécessaire et utile, doit être dépassée. Pour dégager certaines réalités de la ville, nous effectuerons un nouvel agencement des données collectées au cours de l'enquête démographique à passages répétés (EPR), enquête que nous avons menée en 1978-1979. Les objectifs initiaux de cette opération sont purement statistiques (3), mais il s'avère possible d'utiliser ces données pour, d'une part, vérifier si aux étapes du développement de la ville correspondent des sous-populations nettement différenciées (cf. chap. 2), d'autre part prendre en compte les types d'habitat, critère de stratification pouvant se montrer plus pertinent (cf. chap. 3). Dès lors une image synthétique de la ville pourra être présentée à partir de quelques variables socio-économiques facilement quantifiables (cf. chap. 4).

(1) Surtitre de la Rédaction.

(2) Nous développons dans cette partie les éléments d'une communication présentée au Congrès International de la Population U.I.E.S.P. Manille 1981 : « Implications du déséquilibre de la structure par âges et sexe. Le cas d'une métropole africaine : Abidjan », 15 p. *multigr.*

(3) Cette enquête démographique, mise en œuvre par la Direction de la Statistique, couvre l'ensemble du territoire ; la supervision, l'exploitation et l'analyse de la strate Abidjan ont été confiées à l'O.R.S.T.O.M. Les données concernant la période 1978-79 figurant dans cet article proviennent de cette étude et sont disponibles auprès de la Direction de la Statistique (01 BP V55 Abidjan 01) (ANTOINE Ph., HERRY C., 1982). Remercions ici la Direction qui nous autorise à en faire état.

TABLEAU I
Population totale selon l'âge et le sexe à Abidjan en 1955 et 1975

Groupe d'âges	RECENSEMENT DE 1955			RECENSEMENT DE 1975					
	Hommes	Femmes	R.M.	Ensemble de la population			Population Ivoirienne		
				Hommes	Femmes	R.M.	Hommes	Femmes	R.M.
0-4.....	9.963	9.665	103,1	89.407	86.407	103,5	54.560	52.572	103,8
5-9.....	6.433	6.409	100,4	54.053	59.803	90,4	35.255	39.835	88,5
10-14.....	3.382	3.069	110,2	35.091	45.125	77,8	25.005	33.028	75,7
15-19.....	6.731	6.245	107,8	51.796	61.459	84,3	37.193	43.492	85,5
20-24.....	9.753	7.776	125,4	79.288	58.820	134,8	46.834	36.095	129,8
25-29.....	12.199	7.110	171,6	68.837	43.847	157,0	31.156	23.885	130,4
30-34.....	7.325	3.862	189,7	45.039	25.535	176,4	18.170	13.834	131,3
35-39.....	5.583	2.717	205,5	34.928	17.925	194,9	14.600	10.247	142,5
40-44.....	3.419	1.355	252,3	22.647	10.612	213,4	9.628	5.961	161,5
45-49.....	2.115	836	253,0	14.502	6.466	224,3	6.591	3.696	178,3
50-54.....	1.120	452	247,8	7.695	3.759	204,7	3.550	2.192	162,0
55-59.....	657	280	234,6	4.232	2.096	201,9	2.146	1.365	157,2
60-64.....	282	132	213,6	2.396	1.423	168,4	1.233	963	128,0
65-69.....	168	98	171,4	1.154	804	143,5	649	553	117,4
70-74.....	87	69	126,1	640	544	117,6	327	388	84,3
75 et plus.....	127	75	169,3	617	507	121,7	316	332	95,2
Non précisé.....	356	201		7.947	5.781		2.969	2.039	
TOTAL.....	69.700	50.351	138,4	520.303	430.913	120,7	290.182	270.477	107,3

R. M. : Rapport de masculinité.

1. L'évolution de la structure par âge et par sexe

1.1. UN BILAN GLOBAL

Depuis un demi-siècle la ville poursuit sa croissance démographique à un rythme annuel soutenu de 10 % à 11 % ; les données rassemblées dans le tableau I permettent de suivre l'évolution des structures démographiques entre 1955 et 1975 ; durant cette période, Abidjan est passée de 120.051 à 951.216 habitants, soit une multiplication par 8 en 20 ans.

Cette croissance résulte essentiellement d'un double courant migratoire : des flux de migrants ivoiriens et des apports de migrants étrangers des pays avoisinants (Haute-Volta, Mali, Ghana...) qui représentaient 40 % de la population d'Abidjan au moment du recensement de 1975. Ce croît migratoire est progressivement relayé par une croissance naturelle forte, 4 % environ, résultant d'un taux de natalité élevé, environ 50 ‰, et d'une mortalité inférieure à 10 ‰. La mortalité infantile est aujourd'hui inférieure à 70 ‰, sensiblement plus basse que dans le reste du pays ; les Abidjanais ont une espérance

de vie de plus de 50 ans. [Direction de la Statistique, 1982].

Ces chiffres doivent être utilisés avec prudence dans la mesure où ils se rapportent à une population dont la structure est très particulière : la quasi absence de vieillards et la sur-représentation des âges de faible mortalité conduit à un taux de mortalité peu élevé qui ne constitue donc pas un indicateur fiable de l'état sanitaire. De la même façon le taux de natalité est du même niveau, voire légèrement supérieur, que celui enregistré dans le reste du pays ; pourtant la fécondité des Abidjanaises est plus faible : le taux de fécondité générale est de 177 ‰ à Abidjan et de 190 ‰ dans le reste du pays ; elles mettent au monde en moyenne 5,6 enfants contre 6,6 pour l'ensemble du pays.

La sur-représentation des femmes aux groupes d'âges les plus féconds et les faibles effectifs entre 10 et 20 ans permettent d'atteindre un taux de natalité de 50 ‰ ; pourtant, en comparant avec l'ensemble du pays, on constate une précocité moins marquée de la fécondité et des niveaux sensiblement plus bas aux âges les plus féconds (20-30 ans). Ces premières données globales mériteraient d'être nuan-

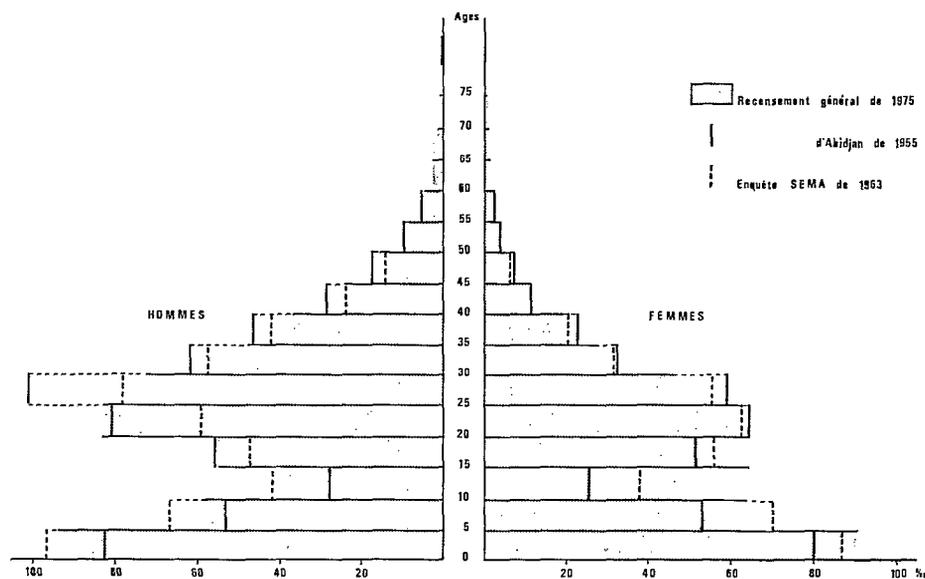


FIG. 1. — Abidjan : Évolution de la pyramide des âges (1955-1975)

cées, notamment en fonction de la nationalité, les étrangères étant plus fécondes que les Ivoiriennes.

Pour analyser l'évolution des structures entre 1955 et 1975 on a établi des pyramides exprimées en effectifs relatifs. Les caractéristiques principales de la pyramide établie à partir du recensement de 1975 (en grisé sur la figure 1) sont :

— une population jeune avec une forte proportion de « moins de 15 ans » ;

— une concentration des adultes entre 20 et 30 ans ;

— une quasi absence des personnes âgées ;

— une dissymétrie entre les sexes qui s'inverse à vingt ans : le rapport de masculinité est nettement inférieur à 100 entre 5 et 20 ans ; au-delà, les hommes deviennent très largement majoritaires (rapport de masculinité de 176 à 30-34 ans), donnant cette allure « déhanchée » à la pyramide ; ce profil résulte en partie de l'écart d'âge entre les conjoints (8 ans environ).

Ces différentes caractéristiques étaient nettement plus marquées en 1955, mais avec un groupe d'âge 10-15 ans plus équilibré ; deux tendances apparaissent nettement : le rajeunissement et le rééquilibrage progressif entre les sexes. La superposition de ces pyramides permet de bien visualiser cette évolution. La pyramide établie à partir de l'enquête de 1963 occupe une position intermédiaire entre celles de 1955 et 1975 à presque tous les âges adultes. Le tableau II résume quelques faits saillants de l'évolution des structures.

TABLEAU II

Quelques indicateurs de structure

INDICATEURS	1955	1975
Proportion de « — 15 ans ».....	32,6 %	39,5 %
Proportion de « 15-55 ans ».....	65,7 %	59 %
Proportion de « 55 ans et + ».....	1,7 %	1,5 %
Proportion d'hommes.....	58 %	55 %
Proportion de femmes de — 20 ans.....	21 %	27 %

Une analyse trop rapide nous amènerait à avancer une explication classique : le rééquilibrage des sexes correspond au passage d'une migration individuelle à une migration familiale. Si ce phénomène existe, tout particulièrement chez les étrangers, il ne constitue pas la seule explication. Chez les Voltaïques, par exemple, le rapport de masculinité est passé de 291 en 1955 à 181 en 1963 pour atteindre 149 en 1975. Cette tendance au rééquilibrage se réalise aux âges de forte fécondité et entraîne une natalité élevée dans la population étrangère, qui se « reproduit » sur place (les étrangers représentent 43 % des « nés à Abidjan » dans le groupe d'âge 0-4 ans). A moins d'un renversement profond et durable de la conjoncture, on assiste à l'émergence d'une catégorie de migrants étrangers de seconde génération (1), cer-

(1) L'expression « migrants de seconde génération » est impropre en ce sens que, puisqu'ils sont nés sur place, ils ne sont pas des migrants ; il reste que, pour les nationaux, ce sont des étrangers au même titre que leurs parents.

tainement mieux intégrés aux conditions de vie citadine que leurs parents, mais coupés de leur milieu rural d'origine que bien souvent ils ne connaissent pas. Leur devenir à Abidjan est pourtant incertain puisqu'il peut être remis en cause par des décisions politiques. Toutefois les problèmes de scolarisation et la forte rotation de la plupart des migrants étrangers entraînent de nombreuses migrations de retour, de jeunes, mais aussi de couples. Ainsi, en 1975 les jeunes étrangers ne représentaient que 28 % du groupe d'âge 10-19 ans.

1.2. UN DÉCLIN RELATIF DE LA PROPORTION D'ÉTRANGERS

Si l'on veut suivre l'évolution de la seule population étrangère, on bute sur une difficulté de taille ; le critère de nationalité n'était pas pris en compte avant l'Indépendance (1960), alors que les unités territoriales existaient déjà. De nombreux travaux ont par ailleurs assimilé à tort lieu de naissance et nationalité. Ainsi BERNUS [1962], commentant les résultats du recensement de 1955, affirme que les Ivoiriens « représentent 62 % de la population, les Voltaïques 13,2 %, les Maliens 9,9 % », alors qu'il ne s'agit que d'une répartition par lieu de naissance, ce qui conduit à une forte sous-estimation du nombre des étrangers. Le dénombrement exact des nationalités s'avérant impossible, on peut toutefois procéder à une évaluation des effectifs à partir des groupes ethniques, le recensement de 1955 présentant des données suffisamment détaillées. Un problème subsiste pour le groupe Mandingue où il n'est pas possible de dissocier avec précision Ivoiriens et Non Ivoiriens. On retient l'hypothèse que la proportion de nationaux est légèrement inférieure à celle de 1978, soit environ 45 % d'Ivoiriens. On aboutit aux estimations suivantes pour 1955 (tabl. III), offrant ainsi une comparaison possible avec les données de 1975.

TABLEAU III

Répartition par nationalités

NATIONALITÉ	1955		1975	
	NA	%	NA	%
Ivoirienne.....	58.900	49	560.659	58,9
Voltaïque.....	16.400	14	157.188	16,5
Maliennne.....	12.000	10	83.507	8,8
Autre africaine.....	24.700	20	115.691	12,2
Non africaine.....	8.100	7	25.250	2,7
Non précisée.....			8.921	0,9
Total.....	120.100	100	951.216	100

Notre évaluation reste critiquable, mais elle recouvre mieux les distinctions de nationalité que le critère de lieu de naissance. Ainsi, il apparaît que le poids relatif des étrangers a décliné. Majoritaires en 1955, ils représentent encore 40 % de la population de la ville en 1975, et l'on doit noter leur part prépondérante aux groupes d'âges actifs masculins : entre 25 et 44 ans on dénombre 57 % d'étrangers. Seule la population voltaïque voit s'accroître ses effectifs. Par contre le nombre des originaires du Ghana, du Nigéria, ... décroît en valeur relative. La population non africaine semble fortement sous estimée en 1975.

1.3. DIVERSITÉ ETHNIQUE ET RÉÉQUILIBRAGE DES SEXES

Pour la population ivoirienne, les mutations sont très diverses. Le phénomène peut être appréhendé sous l'angle ethnique ; on a alors retenu la décomposition simplifiée en cinq grands groupes : les Mandé du nord (Malinké) au nord-ouest, les Voltaïques (Sénoufo, Lobi, Koulango...) au nord-est, les Mandé du sud (Dan, Gouro...) à l'ouest et au centre, les Krou (Bété, Guéré...) au centre-ouest et sud-ouest

TABLEAU IV

Répartition ethnique : Côte d'Ivoire et Abidjan

GROUPE ETHNIQUE	ABIDJAN				CÔTE D'IVOIRE 1975	PROPORTION Δ ABIDJAN 1975
	1955		1975			
		%		%		
Akan.....	31.800	54	281.689	51	2.212.941	13 %
Krou.....	12.150	21	123.759	22	825.117	15 %
Mandé Nord.....	6.500	11	70.225	13	709.839	10 %
Mandé Sud.....	4.850	8	42.157	8	624.053	7 %
Voltaïque.....	3.600	6	34.514	6	800.098	4 %

et les Akan (Baoulé, Agni, Lagunaires...) au centre et au sud-est. Ces grands groupes sont répartis dans des milieux géographiques différenciés (forêts ombrophiles, savanes et forêts sèches) et relèvent d'organisations sociales souvent très contrastées. La répartition par grands groupes ethniques figure au tableau IV. Nos estimations concernant 1955 sont sujettes à caution essentiellement pour le groupe Mandé Nord (voir *infra*). Si globalement la proportion d'Ivoiriens a augmenté, passant de 49 % en 1955 à 59 % en 1975, on doit relever la remarquable constance de la répartition par groupe ethnique ; les Akan restent majoritaires (50 % des Ivoiriens), devant les Krou (22 %).

Le groupe Akan a toujours connu une migration féminine importante vers le milieu urbain. Ainsi, en 1955 chez les Baoulé on comptait 6.459 femmes pour 4.690 hommes au groupe d'âge 15-29 ans. P. ÉTIENNE [1968] pense que l'archétype de la migrante baoulé se trouva élaboré dès les débuts de la colonisation. « *Les premiers noyaux de peuplement non traditionnel constituèrent très vite un milieu d'accueil pour les filles et les jeunes femmes qui voulaient échapper à des contraintes sociales imposées par une union trop précoce à leur gré. En effet les liaisons qu'elles pouvaient entretenir avec les étrangers de la ville, même en cas de grossesse, n'impliquaient aucun engagement de caractère durable...* ». Il y a une quinzaine d'années la femme baoulé recherchait une indépendance. Aujourd'hui, à Abidjan pour ce groupe ethnique, l'équilibre entre les sexes se rétablit (sauf pour les jeunes âges) et on trouve le schéma inverse d'un rattrapage masculin ; la campagne baoulé, qui ne retenait plus ses filles, ne retient plus ses garçons. Dans d'autres ethnies comme les Krou, où l'excédent d'hommes d'âge actif était marqué en 1955, on note au contraire une féminisation relative de la pyramide. Ainsi pour le groupe 20-39 ans le rapport de masculinité entre 1955 et 1975 passe de 164 à 135, et, pour le groupe 40-59 ans, de 720 à 240 ; cette évolution traduit-elle l'installation et l'insertion de couples dans la ville, ou bien le développement d'une migration féminine indépendante ? Une partie des femmes cherchent à échapper à la condition qui leur est réservée en milieu rural. Ainsi, en milieu bété, « *les femmes, bien qu'elles soient censées partager une vie commune avec leur mari, constituent la première main-d'œuvre utilisée par ces derniers ; lorsqu'on les interroge, elles formulent un rapport d'employeur à employées en toute lucidité... L'exode rural féminin est donc un phénomène qui prend aujourd'hui de plus en plus d'ampleur et qui, par contre coup, augmente et justifie celui des hommes* » [DOZON, 1981].

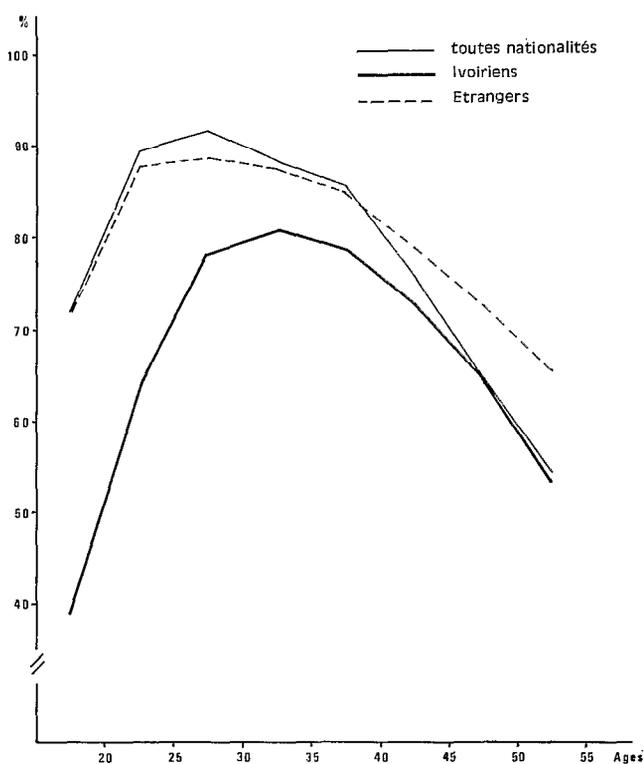


FIG. 2. — Proportions de femmes mariées

Il apparaît nettement que la féminisation de la pyramide ne correspond pas simplement à l'implantation de familles à Abidjan. La proportion de chefs de ménage féminins s'accroît de façon sensible : de 6 % en 1963, elle passe à plus de 10 % aujourd'hui et atteint 12,5 % pour les Ivoiriennes. Le phénomène s'accroît pour des groupes ethniques comme les Krou où la proportion passe de 2 % en 1963 à 10 % en 1978. L'évolution des comportements face à la nuptialité est caractéristique du souci d'indépendance plus marqué chez les femmes : globalement, la proportion de femmes « mariées » (1) baisse. Mais, surtout, la proportion devient particulièrement faible pour les jeunes générations d'ivoiriennes (fig. 2).

S'agit-il d'un simple retard à l'âge au mariage ou d'un phénomène plus profond de remise en cause des rapports hommes-femmes ? « *Les citadines, aguerries par la ville, ressentent-elles plus vivement l'exploitation subie par les villageoises ? ... Si elles ne veulent plus de cette existence au village ce n'est pas pour en accepter la réplique en ville* » [VIDAL, 1977].

(1) Par femme mariée, il faut entendre femme en union, que ce soit un mariage légal, coutumier, ou par une union libre.

TABLEAU V

Lieu de naissance des résidents à Abidjan en 1978 en %

GROUPE D'ÂGE	ABIDJAN	C. IV-FORÊT	C. IV-SAVANE	ÉTRANGER
0-4.....	82	9	4	5
5-9.....	66	17	7	10
10-14.....	47	29	12	11
15-19.....	22	40	17	21
20-24.....	10	38	17	35
25-29.....	6	33	17	44
30-34.....	5	27	18	49
35-39.....	5	27	18	51
40-49.....	7	26	18	50
50-59.....	10	26	20	45
60-69.....	16	24	19	41
70 et +.....	25	25	22	28

1.4. RAJEUNISSEMENT ET MOBILITÉ

L'un des aspects essentiels de la pyramide de 1975 est son rajeunissement, résultant du rééquilibrage par sexe de la population adulte. Il est intéressant d'essayer de comparer le nombre de « nés à Abidjan » résidant en 1975 avec le nombre de survivants des naissances enregistrées dans la ville durant la période 1955-1975. Il ne peut s'agir que d'une approximation fondée sur des hypothèses de fécondité et de mortalité (la mortalité déclinant régulièrement de 210 à moins de 100 ‰ entre 1955 et 1975 et la fécondité restant sensiblement la même). Après calcul nous obtenons une proportion d'environ 25 ‰ d'enfants nés à Abidjan qui ont quitté la ville après leur naissance et avant l'âge de 10 ans.

Par ailleurs, la prépondérance numérique des natifs décroît rapidement : dès l'âge de 10 ans ils deviennent minoritaires ; cela apparaît à la lecture du tableau V. Comme dans de nombreuses métropoles, c'est à partir de 15 ans que s'accroît fortement l'apport migratoire dû en partie à la scolarisation qui constitue dans bien des cas un prétexte au départ : « *Cette volonté de poursuivre « coûte que coûte » des études qui ne donnent pas nécessairement de qualification en cache une autre, celle de ne plus « vivre au village », lieu périphérique où survit un pouvoir résiduel* » [VERDEAUX, 1981], pouvoir qui impose trop de contraintes aux jeunes générations. Dans les villages étudiés par cet auteur (à 80 kilomètres d'Abidjan), la proportion de citadins passe de 20 ‰ pour les individus âgés de 45 à 60 ans à plus de 70 ‰ pour les 15-25 ans. On imagine facilement la structure déséquilibrée de certaines régions rurales, où les vieux dominent largement.

La lecture de la pyramide apporte peu d'informations sur un autre phénomène important : la forte rotation de la population qui influe sur la structure

retardant probablement le rééquilibrage. Ainsi, en 1963-64, 20 ‰ des hommes et 17 ‰ des femmes ont quitté la ville avant un an de séjour, et au delà de 7 ans nous retrouvons moins de la moitié de l'effectif [ROUSSEL *et al.*, 1968]. Cette mobilité semble s'être ralentie au cours des dernières années ; elle reste toutefois très importante. Quant à la mobilité intra urbaine, elle est particulièrement intense. Les premiers résultats de l'enquête à passages répétés permettent de dresser un tableau des taux de départ pour les populations ivoiriennes (tabl. VI), en distinguant les déplacements intra-urbains et les départs hors d'Abidjan. Le solde migratoire nous donne la balance entre départs et arrivées. Si les déplacements internes à la ville sont équivalents pour les deux sexes (17 ‰ des Ivoiriens changent de résidence à Abidjan durant l'année d'observation) les déplacements externes à la ville sont plus importants chez les femmes ivoiriennes, particulièrement entre 10 et 20 ans. Cette forte mobilité est pour partie l'expression des rapports ville-campagne de néo-citadins non encore intégrés à la ville. A bon nombre d'Ivoiriens s'applique la notion d'« espace de vie » défini comme l'ensemble des lieux avec lesquels l'individu peut être en rapport à un moment donné [COURGEAU, 1977]. Ce concept difficilement utilisable en démographie rend bien compte de réalités sociales non chiffrables. De nombreux individus possèdent deux lieux de résidence, l'un à Abidjan, le second au village ou dans un autre centre urbain. Il n'y a pas vraiment de distinction demeure principale / demeure secondaire et la vie se répartit au sein de cet espace au rythme des événements familiaux. C'est le cas pour bien des Abidjanais originaires des régions proches qui, tout en étant à la ville, continuent de vivre aussi au village ou dans un autre centre urbain ; c'est vrai en particulier pour

TABLEAU VI
Taux de migration, population ivoirienne

Groupe d'âge (année révolue)	Sexe masculin			Sexe Féminin		
	Déplacements intra-urbain	Départ hors d'Abidjan	Solde migratoire	Déplacements intra-urbain	Départ hors d'Abidjan	Solde migratoire
0-4.....	15,4	12,7	— 1,3	14,9	13,3	0,1
5-9.....	13,7	14,4	— 4,9	14,8	14,8	2,9
10-14.....	11,8	12,7	4,4	14,5	19,4	9,1
15-19.....	19,9	18,5	11,8	24,6	24,1	11,4
20-24.....	25,2	16,1	11,4	20,5	15,8	8,1
25-29.....	24,7	10,4	6,6	20,1	12,6	4,8
30-34.....	19,6	7,1	5,4	15,7	8,6	1,1
35-39.....	13,9	6,3	2,2	10,8	9,2	— 0,6
40-44.....	13,4	5,7	0,7	7,9	9,9	1
45-49.....	18,9	2,8	0,6	9,5	8,3	3,6
50-54.....	10,3	3	1,6	9,4	9,9	3
55-59.....	8,8	7,7	— 1,9	5,9	13,7	6,3
60-69.....	2,7	5,6	— 0,5	6,1	16,1	0,2
TOTAL.....	17,5	11,7	4,4	17	15,1	5,7

certaines femmes qui, bien que passant une partie de leur vie avec leur mari, résident aussi fréquemment chez des parents pour des périodes plus ou moins longues, après un accouchement par exemple. Leur présence est revendiquée aussi bien par le mari que par la famille d'accueil ; ce phénomène est difficilement traduisible en chiffres mais montre bien l'interpénétration milieu d'accueil / milieu d'origine. S'agit-il d'un phénomène de transition ? On peut le supposer dans la mesure où il touche les milieux les moins intégrés (habitat minimum, faible revenu, emploi précaire, etc.) alors que les milieux plus aisés semblent avoir largement surmonté ce stade. Les consultations électorales récentes (élections législatives puis municipales du dernier trimestre de 1980) sont révélatrices de l'absence d'une conscience abidjanaise : la plupart des Ivoiriens résidant dans la capitale se sont préoccupés avant tout des élections dans leur circonscription d'origine, la participation a donc été très faible dans les 10 nouvelles communes de l'agglomération. Abidjan demeure le terroir et le territoire de la communauté Ebrié ; très minoritaires démographiquement (8.196 en 1955, soit 6 % de la population, et 31.380 en 1975, soit 3 % seulement) ils ont cependant obtenu sept sièges de député et six mairies. Les Ebrié, solidement implantés dans leurs villages, se sont mobilisés malgré la dissémination dans la ville d'une bonne partie des jeunes actifs (la pyramide

des âges des villages Ebrié est celle d'une zone d'émigration semblable à celle de la savane, par exemple). Ils veulent rester maîtres chez eux et leur pouvoir sur le foncier est toujours très fort. Cette volonté n'a pu aboutir à un tel résultat que grâce au désintérêt certain des autres groupes ethniques ; avant d'être abidjanais on est un originaire de Daloa, Bouna, Korhogo, etc. Inversement, la plupart des députés de l'intérieur du pays sont résidents à Abidjan ; leur réussite sociale dans la capitale a conforté leur pouvoir local.

2. Les étapes de la croissance d'Abidjan

2.1. LES DIVISIONS TERRITORIALES

Nous reprenons en la généralisant l'idée de Ph. HAERINGER (développée dans la notice Abidjan 1976 de l'Atlas de Côte d'Ivoire, 1978) pour qui la croissance d'Abidjan a connu trois grandes étapes, trois changements d'échelle successifs correspondant chacun à un stade bien défini de l'histoire politique et économique de l'agglomération. Retrouve-t-on trace, dans les structures démographiques, des trois grandes périodes de la croissance de la ville ? Les trois étapes se sont inscrites dans trois périmètres (1) présentés sur la figure 3 :

(1) Dans l'analyse qui suit, nous considérons ces trois ensembles indépendamment les uns des autres : le centre et deux couronnes successives, mais non additionnées.

TABLEAU VII
Croissance d'Abidjan

	Ville « coloniale » ← 600 hectares →			Ville « portuaire » ← 12.000 hectares →			Nouveau périmètre ← 60.000 hectares →		
	1912	1934	1950*	1955	1963	1970*	1975	1978*	1981
Année.....	1912	1934	1950*	1955	1963	1970*	1975	1978*	1981
Population.....	1.400	17.000	65.000	125.000	254.000	550.000	951.000	1.269.000	1.750.000
Croissance annuelle moyenne.....	12 %			10 %		10 %	11,5 %		10,7 %

* Estimations.

- la ville coloniale 1912-1950 ;
- la ville portuaire 1950-1970 ;
- le nouveau périmètre 1970-1981.

Le tableau VII donne l'évolution globale chiffrée de la population d'Abidjan par rapport au découpage retenu.

La subdivision géographique de base retenue au moment de l'enquête était l'arrondissement, entité administrative (1) que nous avons dénommée quartier, terme plus couramment utilisé ; nous présenterons succinctement ces quartiers en décrivant les trois « périmètres ».

La ville coloniale

La constitution de la ville coloniale, « cœur historique » de la cité, s'étend de la naissance du chemin de fer au choix d'Abidjan comme capitale puis au percement du canal de Vridi. Cette période se caractérise par le rôle administratif de la ville. Trois quartiers se sont développés : le Plateau affecté à l'administration, au commerce, à l'habitat résidentiel, et deux quartiers populaires, Adjamé au nord et Treichville au sud. Cet ensemble ne comptait guère plus de 65.000 habitants en 1950, contre 312.000 aujourd'hui : l'extension territoriale n'a pas empêché une densification extrême de ces quartiers anciens. Nous avons ajouté à ces quartiers l'ensemble des villages Ebrié, puisque notre critère est l'ancienneté d'implantation ; le fait d'introduire cette population autochtone influe légèrement sur les résultats, sa structure étant très différente de celle des autres Abidjanais, immigrés en très grande majorité.

La ville portuaire

Elle correspond au boom économique et politique de la ville, consécutif à l'ouverture du canal de Vridi

et à l'aménagement du meilleur port en eaux profondes du golfe de Guinée. L'accession à l'indépendance, et sur le plan social la construction des premiers grands programmes d'habitat économique marquent cette période qui a vu la création de nouveaux quartiers ; outre l'extension d'Adjamé vers le nord, il s'agit des quartiers d'Attécoubé, Williamsville, Cocody, Marcory, Koumassi et de la zone 4 ; par ailleurs une large zone d'habitat spontané située à Port-Bouet a aujourd'hui totalement disparu, mais quelques campements subsistent sur le littoral de Port Bouet à Vridi. L'aspect résidentiel l'emporte en zone 4, Marcory nord, et dans une moindre mesure à Cocody, le plus « prestigieux » pourtant ; de nombreux programmes d'habitat social groupé ont été réalisés dans ce quartier. De vastes zones du même type économique groupé ont vu le jour à Adjamé Nord, Koumassi et Marcory. Les quartiers d'habitat traditionnel, et surtout leurs extensions illégales, se sont implantés dans des zones souvent peu favorables à l'urbanisation comme Attécoubé, très enclavé et de configuration tourmentée et aussi Koumassi partiellement construit sur des bas fonds inondables dont le drainage est particulièrement difficile et onéreux. Par ailleurs une frange de peuplement se développait autour des villages Ebrié de la rive Ouest de la baie du Banco. L'ensemble du périmètre urbanisé de 1950 à 1970 comptait 375.000 habitants au moment de l'enquête.

Le nouveau périmètre

Abidjan connaissant une croissance soutenue, au dessus de 10 % l'an (soit un doublement tous les 7 ans environ), la ville dès 1970 « explosait » hors de ses limites pourtant récentes et se développait dans divers sites à partir de pôles spontanés ou

(1) Jusqu'en 1978 la commune comprenait 12 arrondissements, Abobo et Yopougon dépendant administrativement de la sous-préfecture de Bingerville. En 1979 l'agglomération a été divisée en 10 communes.

(Service cartographique O.R.S.T.O.M. Centre de Petit-Bassam)

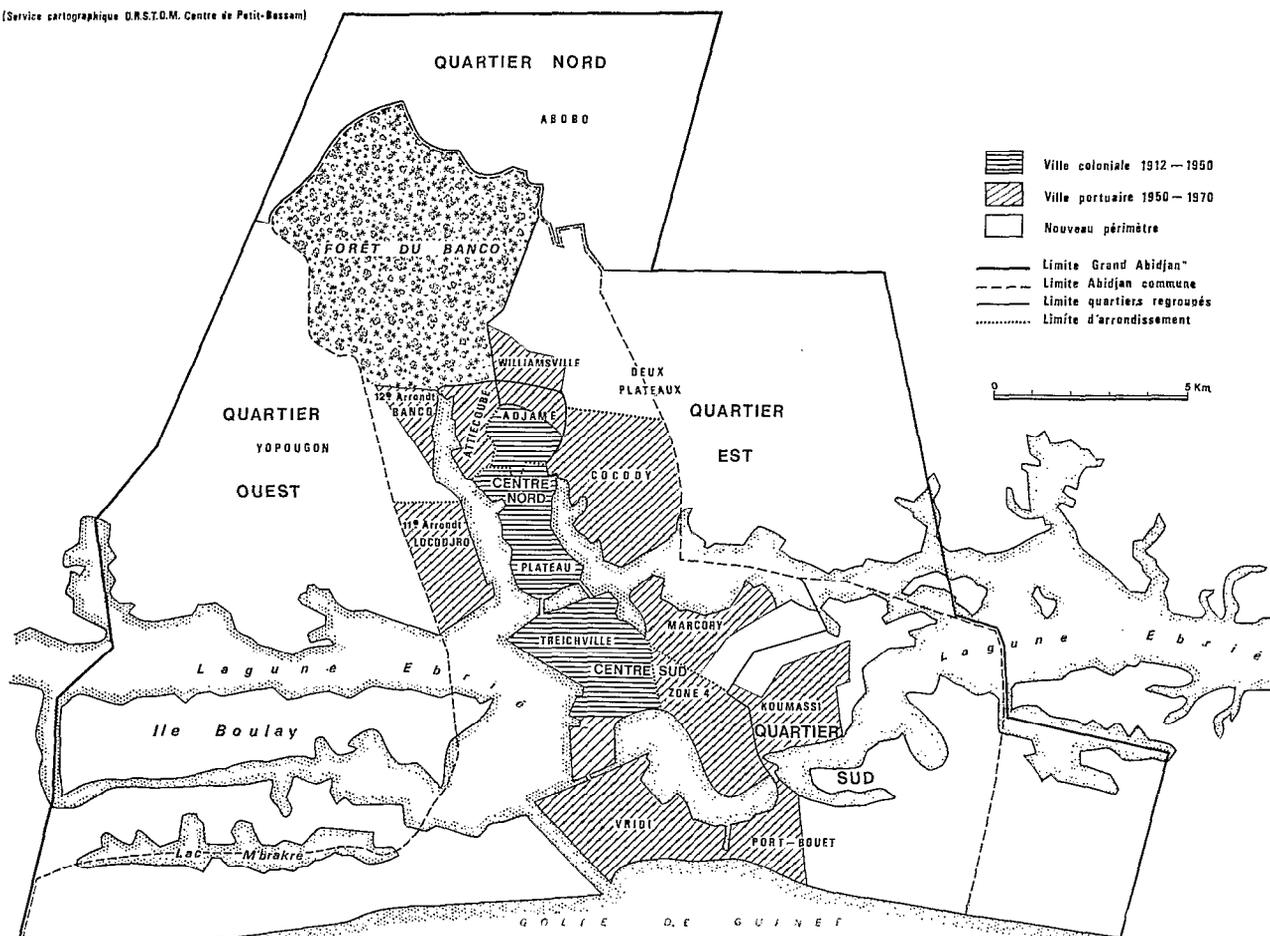


FIG. 3. — La croissance spatiale d'Abidjan

volontaires, créant de véritables « cités-dortoir » (villes nouvelles?) En même temps, des quartiers déjà existants tels que Marcory et Koumassi s'étendaient du fait d'une véritable « colonisation » des marécages du centre de l'île de Petit-Bassam.

Pendant cette période, l'agglomération s'est étendue dans toutes les directions : au nord, Abobo-gare, a connu un développement spontané autour d'un petit noyau déjà existant et est devenu le plus gros quartier de la capitale : à l'ouest, à Yopougon, ont été réalisés simultanément un important programme de logement social, et quelques zones d'habitat traditionnel offertes à l'initiative privée ; à l'est, aux Deux Plateaux et à la Riviera, se développaient de vastes opérations d'habitat résidentiel ; au sud, à Port Bouet un autre programme de logement social était en voie d'achèvement, et une forte poussée d'habitat spontané se manifestait sur le littoral de part et d'autre de la route de Grand-Bassam. Pendant

cette période les nombreux villages autochtones inclus dans le périmètre ont également connu un développement rapide. Au total, avec près de 580.000 habitants en 1978, ce périmètre a déjà un poids important dans l'ensemble urbain et deviendra rapidement prépondérant.

Si d'un point de vue pratique le « quartier » est une subdivision intéressante dans la mesure où il correspond à une réalité administrative (dans cette étude nous avons retenu le découpage qui prévalait au moment de l'enquête et légèrement modifié depuis) et surtout du fait qu'il est familier à l'abidjanais, la disparité des tailles et le faible effectif de nombre d'entre eux ont imposé l'idée d'un nouveau découpage en grandes zones géographiques homogènes par la taille et correspondant aux grands axes de développement de la ville. Ces quartiers, que nous avons dénommés Nord, Ouest, Sud, Est, Centre-Nord, Centre-Sud, sont représentés sur la figure 3.

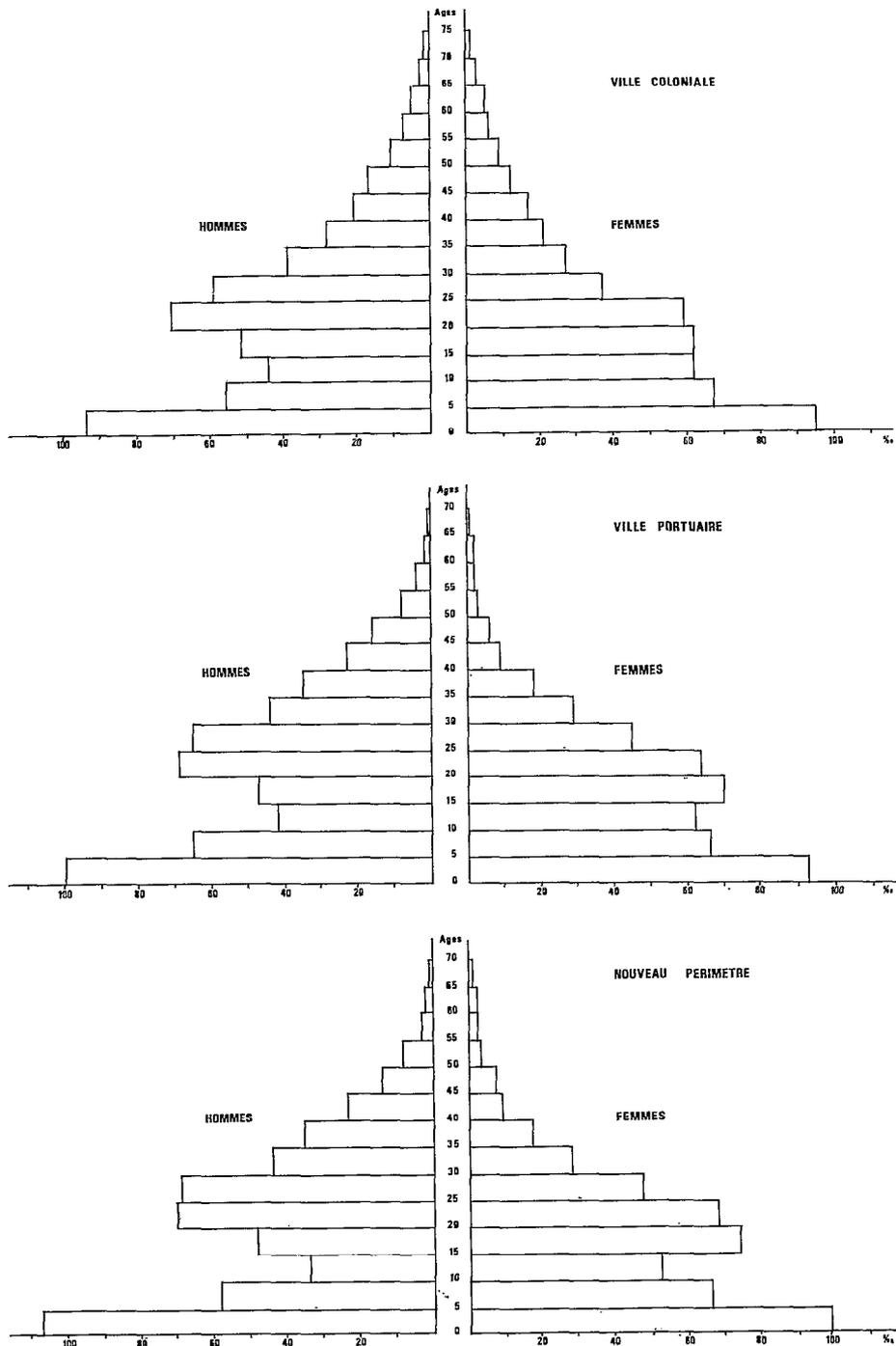


FIG. 4. — Structure par âges des trois périmètres d'Abidjan

2.2. LES STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES DES TROIS PÉRIMÈTRES

Les trois phases de l'évolution de la ville se retrouvent-elles dans les structures démographiques des trois grandes zones considérées? Les pyramides des âges (fig. 4) montrent des différences sensibles dans la répartition par âges. Elles sont toutes les trois très déséquilibrées mais de façon différente. La plus harmonieuse globalement est celle de la ville coloniale, donc des quartiers les plus anciens; la proportion relativement forte de personnes âgées est en partie le fait des villages autochtones dont la structure globale est celle, classique, des zones d'émigration: les adultes ont quitté les villages, même s'ils sont inclus dans la ville, pour des quartiers nouveaux plus attractifs. Le creux enregistré pour les garçons entre 5 et 20 ans est nettement inférieur à la moyenne d'Abidjan, tout comme est inférieure à la moyenne la sur-représentation féminine aux mêmes âges. La ville

portuaire a une structure bien plus déséquilibrée avec une très forte sur-représentation féminine avant 20 ans puis un renversement et une tout aussi forte sur-représentation masculine après cet âge; l'effectif de personnes âgées y est très faible. La pyramide du nouveau périmètre présente les mêmes tendances globales que celles constatées pour la ville portuaire mais beaucoup plus exacerbées, le creux pour les hommes à 10-15 ans étant très important.

Finalement on ne décèle pas de différences fondamentales entre les trois structures: les caractéristiques sont les mêmes, on note simplement que plus le quartier est de création récente, plus l'amplitude des déformations observées est importante. Pourtant, une analyse plus fine permet d'approfondir nos remarques; il faut pour cela se référer aux rapports de masculinité par groupes d'âges et à la différenciation ivoiriens - non ivoiriens; la figure 5 et les tableaux VIII et IX permettent cette analyse.

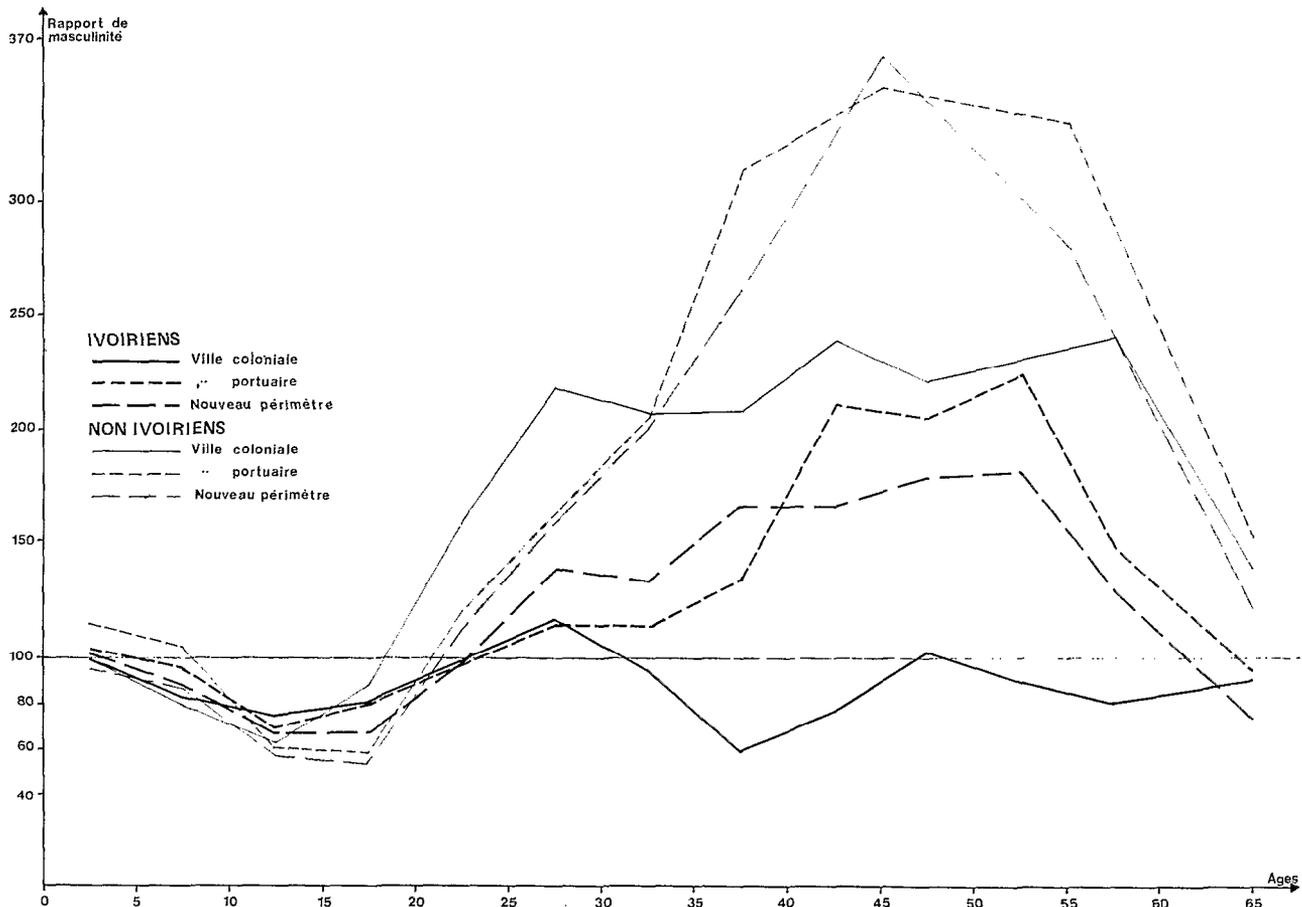


FIG. 5. — Rapports de masculinité dans les trois périmètres

TABLEAU VIII
Rapport ivoiriens étrangers par périmètre

	Ville Coloniale	Ville Portuaire	Nouveau Périmètre
Ivoiriens.....	60,5	62,3	67,4
Non ivoiriens.....	39,5	37,7	32,6
% de l'ensemble...	24,1	29,2	46,7

On peut établir la répartition de ces populations par grands groupes d'âges et par nationalités. La figure 5 montre que l'amalgame ivoiriens - non ivoiriens ne pouvait permettre qu'une étude sommaire, voire erronée, tant la structure des populations est différente quelle que soit la zone considérée... La

répartition par sexe de la population ivoirienne est plus équilibrée dans tous les cas, même si le rapport de masculinité atteint plus de 200 entre 40 et 55 ans dans la ville portuaire. La ville coloniale a une structure nettement différenciée, aussi bien pour les ivoiriens que pour les étrangers ; par contre les deux autres périmètres sont assez proches l'un de l'autre, mais c'est le plus ancien (ville portuaire) qui est aussi le plus déséquilibré, ce qui va à l'encontre de l'idée d'un rééquilibrage des quartiers en fonction de leur ancienneté. L'élément commun réside dans la sur-représentation systématique des filles entre 10 et 25 ans et dans des proportions semblables quelle que soit la population de référence. On peut l'expliquer par le départ de garçons pour être scolarisés au « village », et surtout par l'immigration massive de jeunes filles venant à Abidjan en tant que bonne, aide familiale, etc. Nous en parlerons plus longuement à propos de l'habitat.

TABLEAU IX
Répartition par grands groupes d'âges, par sexe et nationalité

Groupes d'âges	VILLE COLONIALE				VILLE PORTUAIRE				NOUVEAU PÉRIMÈTRE			
	Ivoiriens		Non Ivoiriens		Ivoiriens		Non Ivoiriens		Ivoiriens		Non Ivoiriens	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
0-14 ans.....	44,9	45,9	29,4	46,3	43,7	48,0	32,9	44,2	42,8	47,8	30,8	43,9
15-49 ans.....	49,1	48,4	65,5	50,2	53,3	49,7	63,7	54,0	54,4	50,4	66,0	54,3
50 et +.....	6,0	5,7	5,1	3,5	3,0	3,3	3,4	1,8	2,8	1,8	3,2	1,8

Cercle par cercle on peut apporter quelques éléments d'explication. La ville coloniale se singularise, en particulier chez les ivoiriens pour lesquels les rapports de masculinité sont presque toujours inférieurs à 100. On y constate une concentration de femmes chef de ménage pour l'essentiel d'ethnie Akan. Ces ménages ont souvent une composition largement féminine ce qui peut expliquer le rapport hommes-femmes global ; il s'agit aussi de femmes implantées de longue date à Abidjan. Pour les étrangers, les rapports de masculinité se maintiennent à un niveau élevé et régulier, aux alentours de 200, malgré l'ancienneté des quartiers : mais ces ratios élevés s'observent à des âges beaucoup plus précoces qu'ailleurs. Le centre historique de la ville est donc la zone d'accueil privilégiée des jeunes étrangers célibataires ; c'est là en effet que l'on trouve des entrepôts-dortoirs « accueillant » de 20 à 50 personnes, autour des grands marchés de Treichville et d'Adjamé en particulier.

La ville portuaire est la plus déséquilibrée des trois, qu'il s'agisse des ivoiriens ou non, mais ce déséquilibre se produit à des niveaux très différents, les rapports de masculinité passant du simple au double selon la population considérée, c'est en quelque sorte la ville des travailleurs de l'industrie.

Le nouveau périmètre est le plus « ivoirien » des trois avec 67,4 % de nationaux. Ce chiffre résulte en fait de la combinaison de deux phénomènes opposés propres à ces zones nouvellement urbanisées : on y trouve d'une part les campements ou bidonvilles situés principalement dans le quartier Sud et peuplés en quasi totalité d'étrangers, et d'autre part les « villes nouvelles » très largement ivoiriennes (quartier Nord 74 %, Ouest 78 %). Le Nord et l'Ouest sont des quartiers d'accueil de jeunes ménages ivoiriens, d'où une forte proportion d'enfants de moins de 5 ans, le creux plus marqué de 5 à 15 ans, et la sur-représentation des femmes adultes. Par contre les bidonvilles des quartiers sud sont très déséquilibrés,

les hommes y étant majoritaires avec globalement les mêmes caractéristiques que dans la ville portuaire.

Si l'on exclut la spécificité de la population ivoirienne dans la ville coloniale, force est d'admettre la relative homogénéité d'ensemble, le profil général des pyramides étant à peu près le même malgré des composantes de peuplement différentes. La comparaison des structures de la ville coloniale et du recensement de 1955 (fig. 1 et 4) permet de mettre en évidence l'évolution d'une même aire géographique, et ce malgré le doublement de la population dû à la densification de l'habitat. Cette zone a connu une évolution régulière dans le sens d'un rééquilibrage aussi bien des sexes que de la répartition par âges, du fait en particulier du vieillissement sur place d'une partie des résidents de 1955.

2.3. L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ABIDJANAIS

Compte tenu des observations précédentes sur la structure des trois périmètres, il était intéressant d'étudier l'origine géographique des Abidjanais à partir de leur lieu de naissance ; le choix de ce critère n'est pas exempt de critiques puisque le lieu de naissance ne coïncide pas forcément avec la provenance réelle de l'individu mais cela donne cependant une idée de l'ancienneté d'installation lorsqu'il s'agit d'Abidjan ainsi que des indications sur les parcours migratoires. La figure 6 montre la répartition des lieux de naissance par groupes d'âges. Elle n'apporte pas d'indications franchement nouvelles mais elle donne la confirmation de quelques hypothèses précédemment formulées, en particulier celle de la stabilité d'une fraction de la population de la ville coloniale ; la remontée du taux des natifs d'Abidjan après 50 ans étant cependant due aux autochtones Ebrié. Plus importante est la confirmation d'un mouvement interne à la ville vers le nouveau périmètre ; la forte proportion des « nés à Abidjan » (40 % à 10-15 ans) le montre puisqu'il s'agit de quartiers quasi inexistant 10 ans plus tôt.

Il est également intéressant d'étudier la part relative des « nés en zones de forêts » et des « nés en zones de savane » selon le cercle. Actuellement le rapport pour la population de nationalité ivoirienne est de 63 % en forêt (Abidjan exclu) et 37 % en savane. On constate immédiatement la sur-représentation des « nés en savane » dans la ville coloniale, en particulier au delà de 30 ans, et par contre leur sous-représentation dans le nouveau périmètre et surtout dans la ville portuaire. Nous verrons par ailleurs que la faible accession à l'habitat social groupé des originaires du nord et leur maintien dans l'habitat traditionnel de cours explique leur concentration à Treichville et Adjamé, alors que les originaires de la forêt tendraient à migrer vers la périphérie.

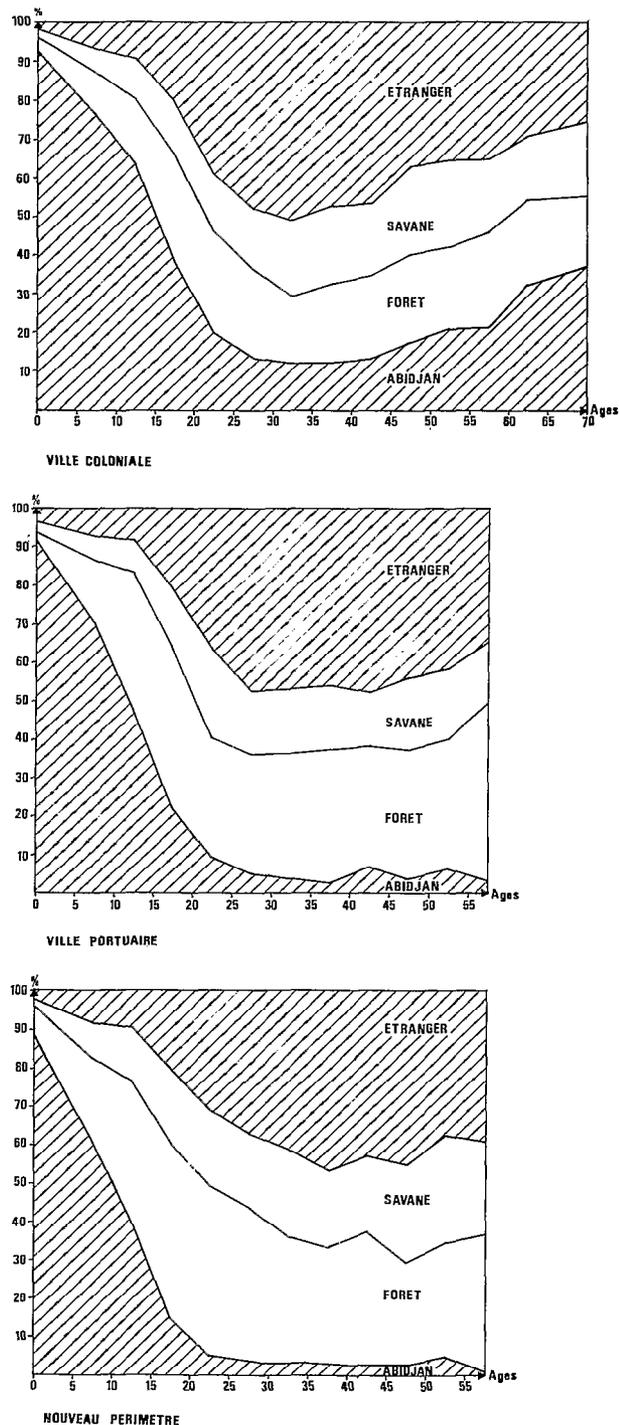


FIG. 6. — Lieux de naissance

Une croissance annuelle de plus de 10 %, accompagnée d'une mobilité globale annuelle de la population avoisinant 40 %, rend toute analyse difficile. Les taux de croissance enregistrés en un an lors de l'EPR (durant la période 1978-1979) selon nos trois cercles sont les suivants (sexes confondus) :

- ville coloniale : 2,3 % ;
- ville portuaire : 3,3 % ;
- nouveau périmètre : 20 %.

Soit globalement plus de 10 % de croissance annuelle pour l'ensemble de l'agglomération. La croissance du nouveau périmètre, n'exclut pas la densification des quartiers anciens, densification qui pouvait paraître difficile a priori.

Cette première typologie retenue n'apparaît donc pas essentielle. On n'observe pas de différenciation structurelle par zone. Cette conclusion est très importante dans la mesure où elle montre que la croissance spatiale de la ville s'est faite de façon relativement harmonieuse malgré le rythme soutenu d'arrivée de nouveaux citadins ; on ne constate finalement que des nuances dans la composition ethnique, nationale, etc. et des tendances dans les structures familiales par zones. La typologie de l'habitat que nous allons maintenant présenter se révélera plus discriminante au niveau des structures démographiques.

3. L'habitat

Il faut dépasser le découpage historico-géographique, pertinent mais trop sommaire. Toutes les sous-populations que nous avons déjà définies présentent globalement les mêmes déséquilibres à des degrés plus ou moins exacerbés. Par contre, si l'on considère les sous-populations définies à partir des types d'habitat, des structures démographiques originales se dégagent alors nettement. Une typologie relativement simple a été retenue dans le cadre de notre travail [ANTOINE et HERRY, 1980] : quatre types d'habitat sont distingués.

3.1. TYPES D'HABITAT ET STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES

L'habitat de haut et moyen standing, dont le développement s'est accéléré ces dernières années, regroupe les catégories sociales les plus aisées (dont la minorité européenne que nous excluons de notre analyse des structures).

L'habitat économique moderne (ensembles immobiliers) est le résultat d'une politique volontariste de logement social. Son développement est déterminant quant à l'évolution globale du parc immobilier ; malgré un ralentissement dans la construction, plus du quart de la population y réside. Destiné pour

l'essentiel aux nationaux, cet habitat représente un effort rare en Afrique de l'Ouest.

L'habitat évolutif, la « cour » comme on l'appelle plus simplement, constitue l'habitat traditionnel de l'agglomération. Nous regrouperons sous ce vocable à la fois des quartiers légalement lotis et des lotissements illégaux (quartiers « spontanés ») pour peu qu'ils se soient inspirés d'une même norme. Monofamilial à ses débuts, cet habitat a connu une transformation rapide. Chaque cour comprend actuellement plusieurs logements. Presque exclusif avant 1960, cet habitat reste largement majoritaire. Il continue à se développer en périphérie alors qu'il a tendance à se dégrader sérieusement dans les quartiers anciens du centre, du fait surtout d'une densification abusive ; les conditions sanitaires et la promiscuité y sont souvent identiques, voire pires, que dans certaines zones d'habitat sommaire plus aérées.

L'habitat sommaire, malgré la croissance exponentielle de la ville, a vu sa part demeurer relativement faible soit environ 10 % de l'ensemble de la population de la ville au moment de l'EPR (compte tenu de ce que la plus grande part de l'habitat « spontané » a été incluse dans la précédente rubrique). Toujours repoussé à la périphérie de certains quartiers du fait de déguerpissements successifs, il est malgré sa précarité relativement bien structuré et doit être considéré comme un habitat de substitution à l'habitat évolutif, dont il constitue un complément, plutôt que comme l'expression de l'existence d'une population trop pauvre pour prétendre à mieux.

L'évolution de l'importance relative des différents types d'habitat est retracée dans le tableau X. La carte ci-jointe donne leur localisation actuelle (fig. 7).

TABLEAU X

Répartition de la population par type d'habitat 1963-1978

TYPE D'HABITAT	1963**	1978
Haut et moyen standing*.....	6 %	9 %
Économique.....	19 %	26 %
Évolutif***.....	59 %	56 %
Sommaire.....	16 %	9 %

* Y compris la population européenne.

** Il ne s'agit pas des chiffres de la SEMA, mais d'une évaluation à partir de nos propres critères.

*** Y compris certains lotissements illégaux.

Les premiers résultats de l'enquête à passages répétés permettent d'établir les pyramides des âges pour chacun des types d'habitat (fig. 8). Les habitats de standing et économique se caractérisent par une

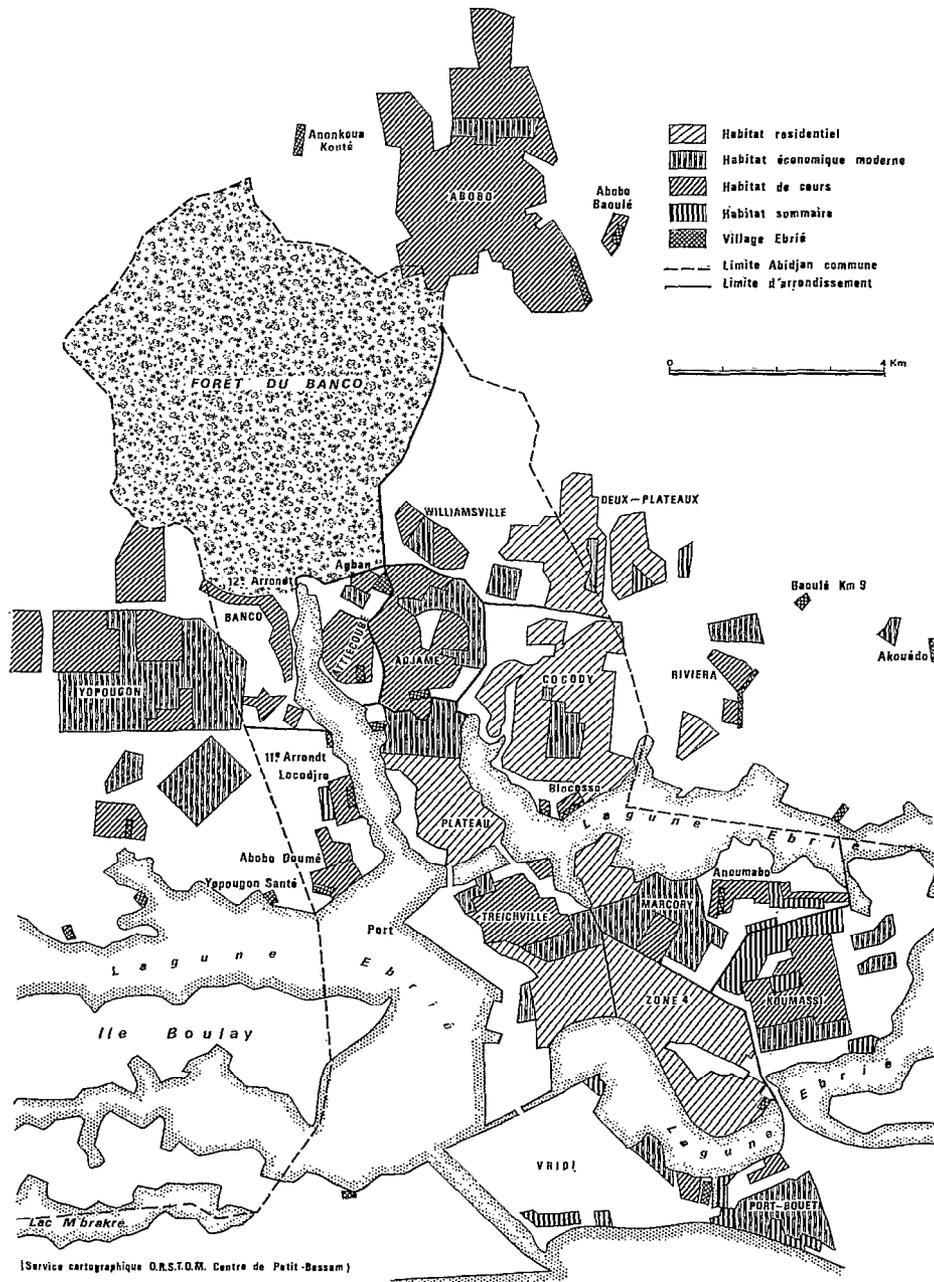


FIG. 7. — Types d'habitat : Abidjan (Situation en mars 1978)

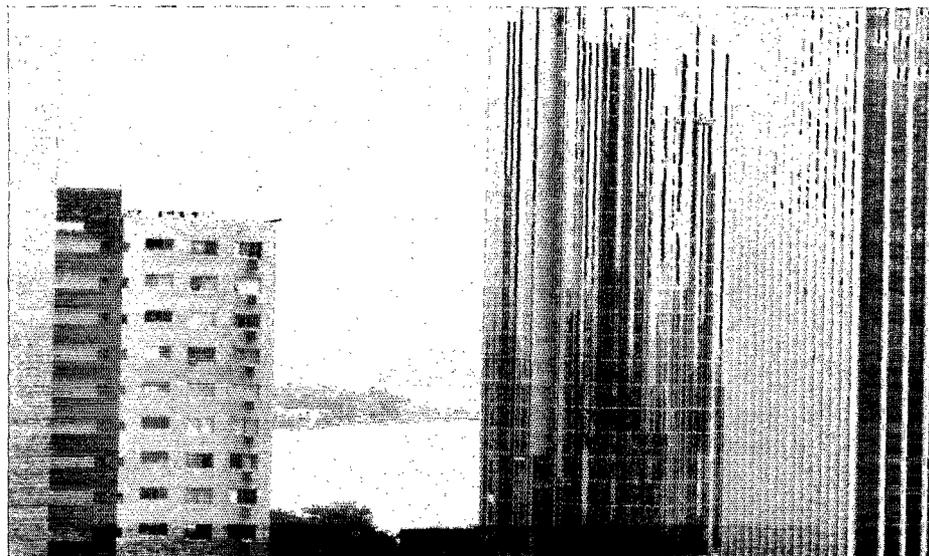
très forte sur-représentation du sexe féminin de 10 à 25 ans, correspondant à l'accueil dans les familles ivoiriennes de nombreuses aides domestiques venues le plus souvent de la famille ou du village d'origine. Ce phénomène apparaît déjà vers les années 60 [GIBBAL, 1974] mais il s'est particulièrement amplifié.

Cet accueil est loin d'être toujours volontaire, le village cherchant à faire prendre en charge des jeunes filles par un membre plus aisé de la famille, ce que dénoncent les citadins, comme cette femme qui déclare : « pour moi, les aides familiales ne sont pas nécessaires, j'ai déjà une bonne qui fait tout le travail à



Les murs d'Abidjan

1. Des arceaux de l'habitat colonial à la verticalité d'aujourd'hui (quartier du Plateau)



2. Murs verticaux face au paysage lagunaire (quartier du Plateau)

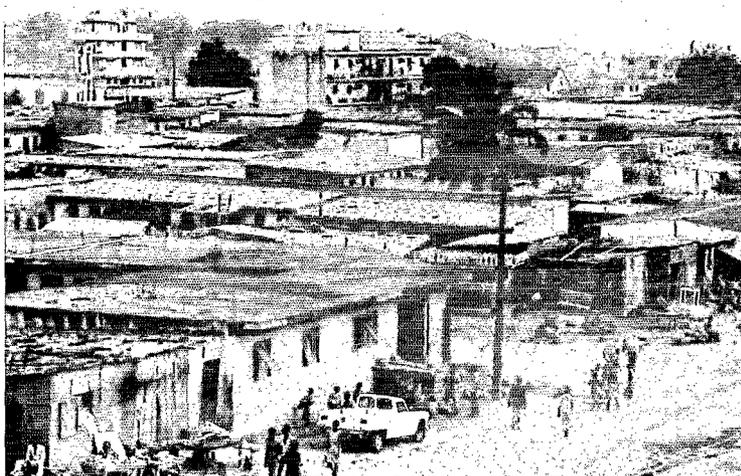
3. Murs horizontaux : les réalisations aidées des sociétés immobilières à la conquête des immenses espaces du plateau du Banco



4. Autres murs horizontaux : la poussée de l'habitat populaire semi-clandestin sur le plateau d'Abobo



5. Murs saturés et noircis vus d'une rue d'Attécoubé, vieux quartier (loti) du centre de l'agglomération



(Photos et légendes Ph. HAERINGER)

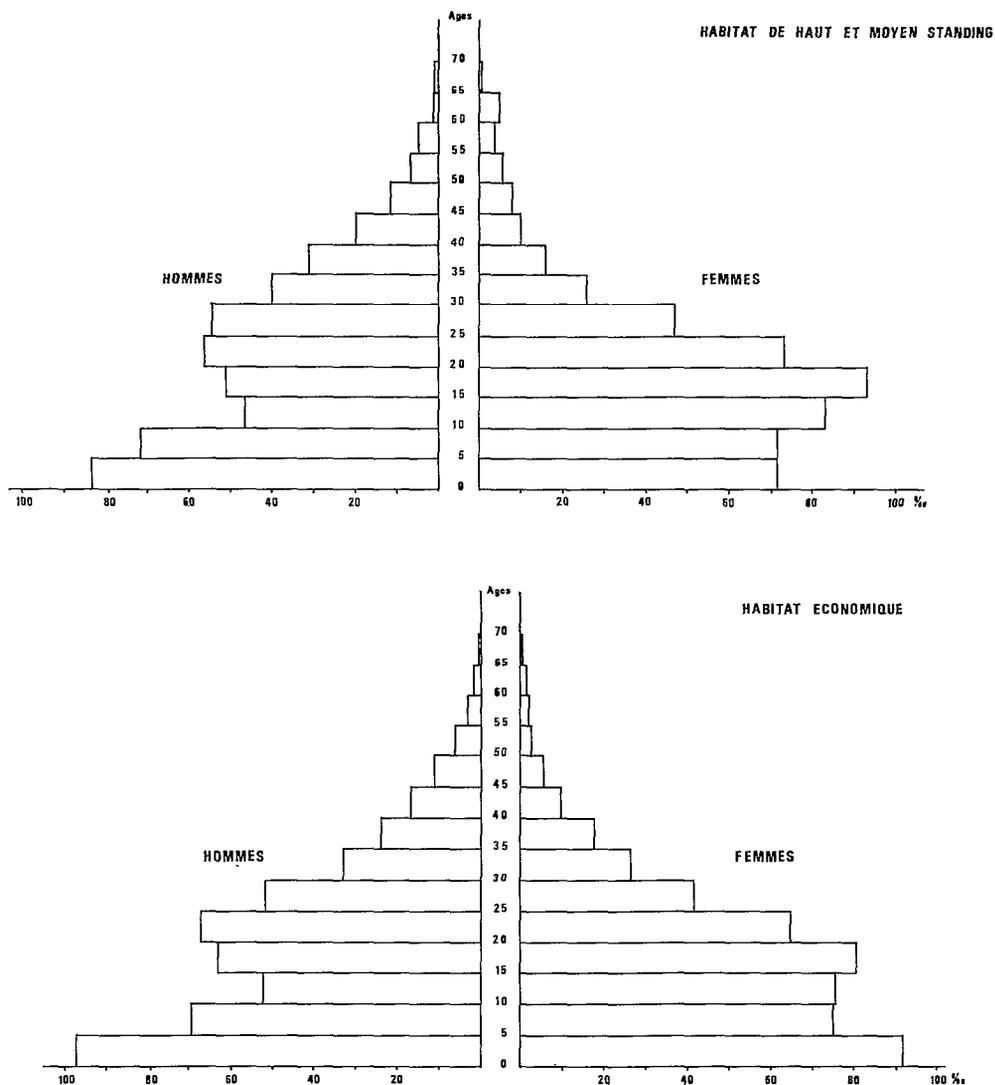


FIG. 8a. — Structure par âges et type d'habitat

la maison. Pratiquement je n'ai besoin de personne. Comme je vis à Abidjan, les parents m'envoient les nièces, les cousines pour travailler pour moi, Ils pensent que j'ai de l'argent pour m'occuper de tout le monde » [AGUIA, 1979]. Le devenir de ces jeunes filles n'est pas encore connu. Elles découvrent un genre de vie éloigné de celui du village et la plupart d'entre elles désireront demeurer à Abidjan.

L'habitat économique constitue, au fur et à mesure du vieillissement de l'occupant principal, une structure d'accueil pour les migrants qui cherchent à continuer leur scolarité ou qui tentent d'exercer une activité. Paradoxalement, c'est autour de ces chefs de ménage, citadins installés, que se reconstituent les

modèles de famille élargie ; non par choix volontaire, mais sous la pression des parents, ils acceptent d'héberger de nombreux collatéraux. La lecture du tableau XI est riche d'enseignement sur ce point. Alors que les classes les plus aisées ne se plient plus aux règles de la solidarité familiale, les résidents de l'habitat économique adoptent le même comportement que les propriétaires de cour (en général plus âgés).

Au sein de l'habitat évolutif, la distinction entre propriétaire et locataire s'impose pour l'étude de la taille du ménage. Les premiers, par définition, disposent de plus de possibilités d'accueil. Cependant, ils tendent de plus en plus à diviser la cour en un

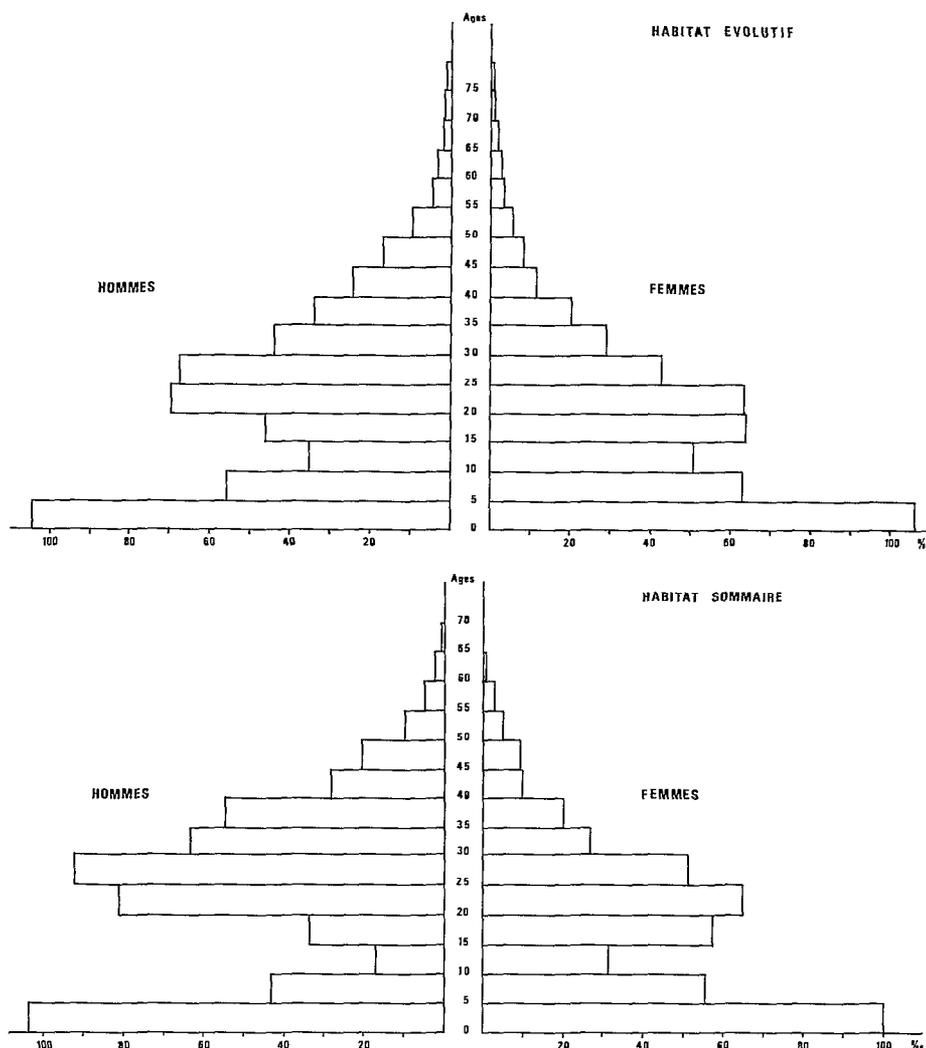


Fig. 8b. — Structure par âges et type d'habitat

TABLEAU XI

Répartition des ménages suivant les types d'habitat (1)

TYPE D'HABITAT	Groupes de célibataires	Ménages nucléaires	Familles élargies	TOTAL
	%	%	%	%
Haut et moyen standing.....	3,2	71,7	25,1	100
Économique.....	7,6	25,8	66,6	100
Évolutif (propriétaire).....	4,0	36,8	59,2	100
Évolutif (locataire).....	22,1	39,3	38,6	100

(1) Source : Ministère des travaux publics, des transports, de la construction et de l'urbanisme, 1978 : perspectives décennales. Les définitions retenues sont légèrement différentes de celles de l'EPR. Pour ces raisons nous n'avons pas inclus l'habitat spontané, qui comprend à la fois du sommaire et des cours.

maximum de petits logements et à multiplier ainsi les sources de revenus. Les locataires de l'habitat évolutif, faute de place (souvent 15 à 20 m²) ont des capacités d'accueil moindres et l'on y trouve une forte proportion de familles nucléaires. Ce type d'habitat accueille aussi bien des étrangers que des ivoiriens ; majoritaire, il donne les caractères dominants de la structure démographique de la ville.

L'habitat sommaire accuse une nette sur-représentation masculine aux âges actifs (20-40 ans). Le creux des 5-20 ans est plus marqué pour les garçons que pour les filles. Cet habitat comprend essentiellement des étrangers célibataires ou des jeunes couples récemment arrivés en ville. On doit noter que la structure de la pyramide de l'habitat sommaire à Abidjan est très différente de celle constatée dans les bidonvilles à travers le monde. « *Dans l'ensemble (Pérou, 1970 ; Maroc, 1969 ; Zambie 1969...) la pyramide des âges des populations de bidonville présente une silhouette régulière et évasée, qui ressemble assez étroitement à celle du pays entier* » [CHESNAIS J. C.

et al. 1976]. Ceci confirme bien la spécificité des « campement » d'Abidjan aussi bien par leur structure de population que par leur rôle au sein de la ville. Cette population est souvent très proche, sur le plan des conditions socio-économiques, des locataires de l'habitat évolutif. Finalement, aux quatre types d'habitat choisis correspondent quatre structures de population ; les déséquilibres s'accroissent progressivement du haut en bas de l'échelle, au rythme croissant de la rotation des individus.

3.2. TYPES D'HABITAT ET ORIGINES GÉOGRAPHIQUES

De la même façon que pour les périmètres de la croissance, il est possible d'analyser l'origine géographique des individus en fonction du type d'habitat où ils résident. C'est l'objet de la figure 9 ; elle met en évidence une nette différenciation suivant l'habitat, confirmant de façon frappante bon nombre de nos constatations :

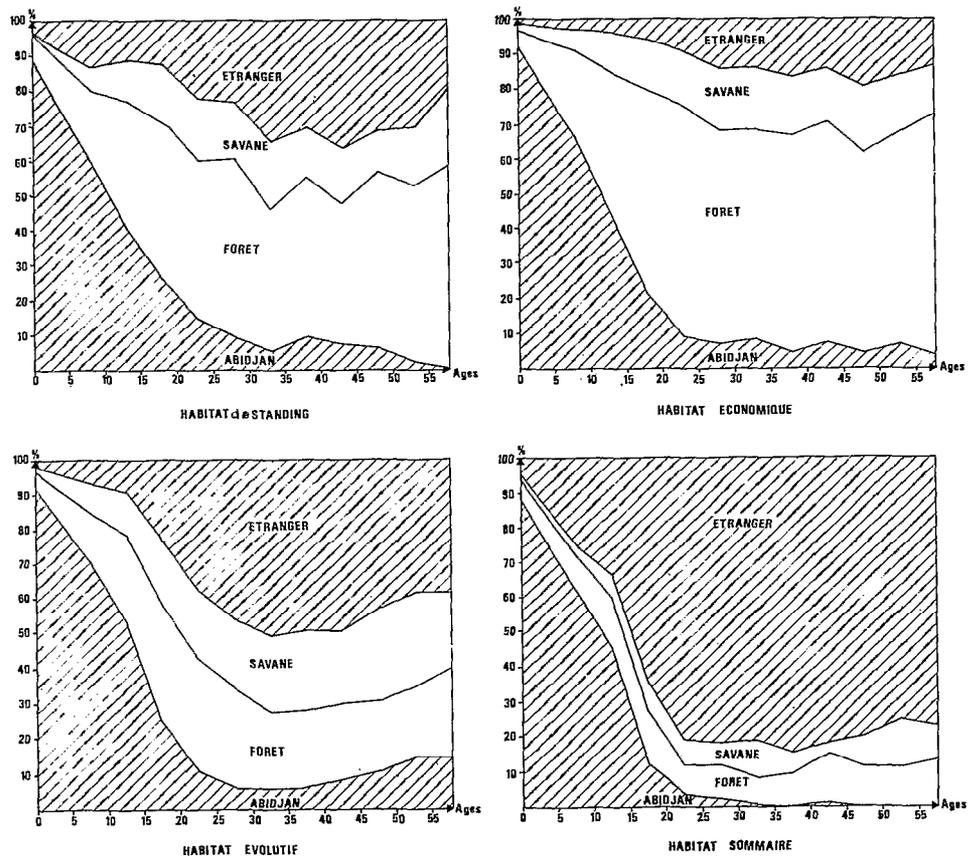


FIG. 9. — Lieux de naissance et types d'habitat

— une forte proportion d'africains non ivoiriens (1) dans l'habitat de haut et moyen standing et une sous-représentation des ivoiriens originaires des régions de savane ;

— le maintien à un haut niveau d'« ivoirisation » de l'habitat économique malgré les pratiques de sous-location. Il apparaît très nettement que les originaires des zones de forêt sont les principaux bénéficiaires de cet habitat social aux dépens des originaires du Nord : Voltaïques (Sénoufo) et Mandé du Nord. Faut-il chercher les motifs d'exclusion dans les modalités d'attribution des logements ? Ou est-ce le signe d'une meilleure insertion dans les réseaux abidjanais ?

— l'habitat évolutif connaît une répartition par lieux de naissance très proche de celle constatée pour

la ville coloniale, soit une forte concentration d'étrangers et une relative sur-représentation d'Ivoiriens originaires du Nord. C'est dans l'habitat évolutif que l'on a classé l'ensemble des villages autochtones, d'où la forte proportion de natifs d'Abidjan aux âges élevés ;

— le schéma relatif à l'habitat sommaire montre de façon frappante que les habitants des bidonvilles sont en grande majorité des étrangers.

Nous avons dit que la ville avait connu un développement, assez harmonieux ; on peut conforter cette appréciation en se référant à la répartition des types d'habitat à l'intérieur des trois périmètres : la ville portuaire et le nouveau périmètre ne sont pas nettement différenciés selon ce critère.

TABLEAU XII
Périmètre urbain et type d'habitat

	STANDING	ÉCONOMIQUE	ÉVOLUTIF	SOMMAIRE	TOTAL
Ville coloniale.....	3,78	10,53	85,69	0	100
Ville portuaire.....	8,13	36,96	50,25	4,66	100
Nouveau périmètre.....	5,52	24,92	53,94	15,62	100

Que dire de la croissance de la population par type d'habitat, entre le premier et le troisième passages de l'EPR ? Le tableau XIII rassemble quelques résultats

concernant la croissance des unités d'habitation observées lors de cette enquête (sur un an, entre 1978 et 1979).

TABLEAU XIII
Croissance de la population par type d'habitat et étapes de la croissance

	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PÉRIMÈTRE	ENSEMBLE
	% croissance	% croissance	% croissance	% croissance
Habitat de standing.....	— 4,1	— 2,3	5,8	0,1
Habitat économique.....	— 0,1	3,7	7,8	5,2
Habitat évolutif.....	3,3	4,2	10,9	6,7
Habitat sommaire.....	—	6,8	21,0	18,7
Ensemble.....	2,3	3,3	11,3	6,7

Bien qu'il ne faille pas accorder un trop grand crédit à des chiffres se rapportant à des sous-échantillons parfois très réduits (habitat de standing), il se dégage des tendances qui confirment notre propos. On note la stabilisation rapide de l'habitat de standing

qui ne s'accroît que par l'apparition de nouveaux lotissements à la périphérie ; il semblerait donc qu'il n'y ait pas de densification progressive dans ce type d'habitat. L'habitat économique connaît, lui, une lente densification ; seuls les vieux programmes de la

(1) Rappelons que les non africains sont exclus de l'analyse. Ils résident en majorité dans ce type d'habitat.

ville coloniale semblent avoir « fait le plein » : il s'agit de cités construites avant l'indépendance, occupées par des familles dont la taille dépasse presque toujours 12 personnes. L'habitat évolutif, quant à lui, a des possibilités de densification étonnantes compte tenu de la surpopulation déjà criante ; il faut dire que cela conduit à une dégradation rapide des vieux quartiers de la ville coloniale qui n'ont plus grand chose à envier aux quartiers spontanés, au contraire, la promiscuité y étant plus grande, et les conditions sanitaires parfois plus mauvaises.

4. Essai de caractérisation de la ville à partir de quelques variables socio-démographiques

Dans les paragraphes précédents nous avons étudié l'évolution de la ville, et considéré la modification progressive des structures de la population. L'aboutissement de ces transformations, c'est l'Abidjan d'aujourd'hui ; nous tentons d'en donner une image synthétique, définie à partir de quelques variables socio-démographiques tirées de l'enquête à passages répétés. Nous voulons tester l'hypothèse suivante : à Abidjan, la stratification sociale est principalement caractérisée par l'habitat, les quartiers étant largement hétérogènes de ce point de vue ; d'autre part il n'existe pas vraiment de concentrations, ni par nationalités (malgré les 40 % d'étrangers), ni par ethnies, comme il en existe dans d'autres métropoles africaines telles que Brazzaville, par exemple.

4.1. LA MÉTHODE

Nous avons pris en compte une série de neuf variables caractérisant un échantillon de chefs de ménages africains (7.733 personnes) tiré du fichier de l'enquête à passages répétés. Voulant dépasser le tableau à deux ou trois dimensions nous avons eu recours à l'analyse factorielle des correspondances, dont l'intérêt réside dans la possibilité « d'extraire l'essentiel de l'information contenue dans le tableau de données et d'en fournir une représentation imagée se prêtant aisément à l'interprétation » [LEBART *et al.* 1977]. Cette analyse permet de mettre en évidence certaines interdépendances entre variables, et présente l'avantage de ne faire appel à aucun modèle à priori. Il ne faut pas en attendre de révélations, mais elle confirme dans notre cas des hypothèses de travail et des constatations de terrain. Dans cette application nous retenons un tableau de données binaires (0 ou 1) concernant 31 modalités et 18 modalités supplémentaires (les 3 « cercles » et les quartiers). Les résultats d'une analyse des correspondances comprennent en particulier :

- le tableau des valeurs propres des facteurs ;
- le tableau des coordonnées sur les axes factoriels, les contributions absolues et les contributions relatives des « points-lignes » (modalités) ;

- des représentations graphiques : les plans déterminés par l'intersection de deux axes factoriels permettent une projection — un à plat — d'un nuage de points. Lorsque les projections de deux points sont proches, on peut en déduire (sous réserve que la manipulation n'ait pas entraîné une trop grande déformation du nuage originel, et aux fluctuations aléatoires près) que les deux points ont des profils semblables.

Pour interpréter les axes produits par l'analyse des correspondances, nous disposons de deux séries de coefficients :

- les contributions absolues (CTR) exprimant la part que prend un élément dans l'inertie expliquée par un facteur ; elles permettent de savoir quelles sont les variables servant à la construction d'un facteur ;

- les contributions relatives ou corrélations élément-facteur (COR) correspondant au pourcentage de variance de l'élément dont le facteur rend compte ; elles dégagent les variables caractérisées par ce facteur.

4.2. L'ANALYSE

Les 3 premiers facteurs expliquent respectivement 10 %, 7,6 % et 6,4 % de la variance totale. Ces pourcentages sont hautement significatifs pour un tableau de cette taille (7.733 observations \times 33 modalités). Leur apport d'informations est donc plus important que ne le laissent paraître les chiffres :

- le 1^{er} facteur concerne l'opposition entre les niveaux d'instruction et les types d'habitat ;

- le 2^e facteur met en évidence une hiérarchie des âges, des situations matrimoniales et de la taille des ménages : les jeunes s'opposent aux vieux ;

- le 3^e facteur dégage une opposition entre les catégories socio-professionnelles.

Dans la plupart des cas on représente les deux premiers facteurs. Nous avons préféré choisir l'image fournie par l'intersection du premier et du troisième facteurs. En effet le second plan factoriel (2^e F) ne concerne que les variables purement démographiques ; les jeunes chefs de ménage célibataires s'opposent aux chefs de ménage âgés et mariés. Les autres variables ayant une très faible contribution sur ce second facteur, démontrent ainsi la relative indépendance entre l'âge du chef de ménage et ces autres variables.

Si l'on se reporte à la figure 10 (1), la hiérarchie des types d'habitat apparaît clairement sur le premier axe : sommaire, cour, économique et résidentiel ; les deux premiers en opposition avec les deux autres. Cette hiérarchie est parallèle à celle des niveaux d'instruction, depuis l'illettré jusqu'au secondaire-supérieur, et également à la taille des ménages, l'habitat économique accueillant davantage de familles de taille élevée. Les tailles moyennes des ménages étaient en 1978 les suivantes :

TABLEAU XIV
Type d'habitat et taille des ménages en 1978

TYPE D'HABITAT	Ivoirien	Non Ivoirien	Total
Habitat résidentiel....	7,06	4,67	6,48
Habitat économique....	7,79	5,99	7,55
Lotissement évolutif....	5,60	4,22	4,92
Habitat sommaire.....	4,33	3,46	3,60
TOTAL.....	6,26	4,15	5,29

L'axe en ordonnée (3^e F) dépasse l'antagonisme cadre / ouvrier, pour dégager également une distinction entre ouvrier - manœuvre et exploitant individuel du commerce ou de l'artisanat. Si l'on opère des regroupements, on voit apparaître quatre ensembles :

— dans la partie supérieure droite du schéma, les membres des classes sociales privilégiées ;

— plus au centre, à droite, les classes moyennes où dominent les ethnies Akan et Krou ;

— au bas du schéma les ouvriers et manœuvres, cette dernière catégorie à dominante voltaïque ;

— en haut à gauche de la figure, le secteur informel qui est constitué essentiellement par les étrangers, non voltaïques.

Les deux premiers groupes s'associent très bien l'un avec l'habitat résidentiel, l'autre avec l'habitat économique. Par contre les deux dernières catégories socio-professionnelles résident indifféremment dans l'habitat traditionnel de cour ou dans l'habitat sommaire. La catégorie ouvrier-manœuvre est par ailleurs trop globale ; il aurait été plus utile de distinguer les premiers, ouvriers plus ou moins qualifiés (ivoiriens en général) des seconds, manutentionnaires (voltaïques). Si l'on en revient aux ethnies, bien qu'il n'y ait

pas de concentration spatiale marquée, deux groupes se distinguent, les Akan et les Krou ; originaires des zones d'économie de plantation, source de la relative richesse ivoirienne, ces groupes semblent être les principaux bénéficiaires du système. L'analyse nous offre une image simplifiée de la ville où le principal contraste réside dans l'habitat. Le quartier est nettement moins significatif : à l'exception de Cocody et du Plateau, il ne présente pas une hiérarchie aussi nette que les types d'habitat ; Yopougon, Port-Bouët ou Marcory regroupent cependant davantage de classes moyennes que Koumassi ou Attiécoubé.

Les trois cercles sont également peu discriminés par l'analyse ; cela signifie peut-être que les plans d'urbanisme successifs ont permis, pour l'instant, de maintenir un équilibre spatial relatif entre les divers types d'habitat, et par là des différentes couches sociales. Le nouveau périmètre accueille toutefois de plus en plus d'habitat sommaire et son positionnement sur le schéma doit être plus à gauche en 1982 dans la mesure où les programmes d'habitat économique sont interrompus depuis 1979 ; à Koumassi-village, à Gonzagueville et sur tout le cordon littoral oriental se développe un habitat provisoire de baraques en planches, remettant en cause un équilibre urbain toujours précaire.

Nous avons exclu de cette analyse factorielle la communauté « non africaine ». Une analyse les incluant (non représentée ici) nous donne un schéma qui décrit la réalité abidjanaise beaucoup plus crûment qu'une étude sociologique. La dichotomie blancs-noirs est flagrante : les Européens en haut à droite, tous les africains en bas à gauche. La « Zone 4 C » apparaît alors comme le quartier typiquement européen, constituant ainsi l'exception à notre schéma : il n'existe pas à Abidjan de regroupement ethnique sauf pour les minorités européennes.

Au cours des vingt-cinq dernières années, Abidjan a connu une évolution sensible de ses structures démographiques ; les déséquilibres les plus flagrants se sont partiellement résorbés : rajeunissement, féminisation et « ivoirisation » caractérisent cette évolution.

L'extrême jeunesse de la population est porteuse d'une grande part de la dynamique future de la ville ; les perspectives démographiques dépendent aussi et surtout, dans le cas d'Abidjan, des mouvements

(1) Sur la figure 10 :

— le terme « Sénoufo » désigne les Ivoiriens d'ethnie voltaïque (Sénoufo, Lobi, Koulango...) ;

— le terme « Voltaïque » désigne les ressortissants de Haute-Volta ;

— le terme « Frontalier » désigne les ressortissants des quatre autres pays frontaliers de la Côte d'Ivoire (Libéria, Guinée, Mali, Ghana) ;

— le terme « Autre africain » les ressortissants des autres pays d'Afrique.

migratoires. Il est toujours possible de réguler les flux d'étrangers, soit unilatéralement soit en accord avec les États d'origine des migrants ; par contre la maîtrise des courants internes s'avère une entreprise hasardeuse. On l'a vu, le développement de l'habitat économique accroît les possibilités d'accueil familial en ville. Cet habitat moderne, destiné aux urbains, favorise de nouveaux flux de migrants ivoiriens, moins aventuriers et qui profitent d'un point de chute solide, sans lequel ils ne seraient peut-être jamais partis. Cette migration supplémentaire reste toutefois très dépendante des possibilités économiques du ménage hébergeant.

Contrairement aux prévisions, la croissance à un

rythme annuel de 10 % n'a pas entraîné une différenciation structurelle marquée entre le centre (tel que nous l'avons défini) et la périphérie de la ville. Un équilibre fragile a jusqu'à présent prévalu ; dans le domaine de l'habitat il est remis en cause depuis 1979 par l'arrêt des programmes de logement social et le développement de nouvelles zones d'habitat sommaire aux marges de la ville. Or, il apparaît bien que la structure démographique de la ville future sera étroitement liée à l'évolution des structures de son habitat.

Abidjan — Avril 1982

Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.
le 27 septembre 1983

BIBLIOGRAPHIE

- AGUIA (S.), 1979. — Les femmes de Koumassi. — Rapport de stage. O.R.S.T.O.M., Abidjan ; 13 p. *multigr.*
- ANTOINE (Ph.), HERRY (Cl.), 1980. — Enquête démographique à passages répétés. Principaux résultats manuels de la strate Abidjan. Revue *SIGMA*, Abidjan, mars 1980 : 4/1-4/20.
- ANTOINE (Ph.), HERRY (Cl.), 1981. — Implications du déséquilibre de la structure par âge et sexe. Le cas d'une métropole africaine : Abidjan. UIESP Manille, décembre 1981, 15 p. *multigr.*
- BERNUS (E.), 1962. — Abidjan. Note sur l'agglomération d'Abidjan et sa population. *Bulletin de l'IFAN*, t. XXIV, B, nos 1-2 : 54-85.
- CHESNAIS (J.-C.), LE BRAS (H.), 1976. — Structures démographiques et habitat dans les quartiers urbains CIGRED, Paris ; 85 p. *multigr.*
- COURGEAU (D.), 1977. — Mesure et analyse des migrations. Actes du Colloque National : Analyse démographique et ses applications. CNRS Paris 1977 : 151-161.
- DOZON (J.-P.), 1981. — Ethnicité et histoire. Productions et métamorphoses sociales chez les Bété de Côte d'Ivoire. O.R.S.T.O.M., Paris : 631 p. *multigr.*
- ÉTIENNE (P. et M.), 1968. — L'émigration baoulé actuelle. Cahiers d'Outre-Mer n° 82, Bordeaux : 155-195.
- GIBBAL (J.-M.), 1974. — Citadins et villageois dans la ville africaine. L'exemple d'Abidjan. Maspéro, Paris : 398.
- HAERINGER (Ph.), 1977. — Abidjan 1976. Occupation de l'espace urbain et péri-urbain. Commentaire de la planche B4C. Atlas de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, O.R.S.T.O.M., IGT, Abidjan.
- LEBART (L.), MORINEAU (A.), TABARD (N.), 1977. — Techniques de la description statistique, Dunod, Paris : 351.
- ROUSSEL (L.), TURLOT (F.), VAURS (R.), 1968. — La mobilité de la population urbaine en Afrique Noire. *Population* n° 2 : 333-352.
- VERDEAUX (F.), 1981. — L'aïzi pluriel. Chronique d'une ethnie lagunaire de Côte d'Ivoire. O.R.S.T.O.M., Abidjan ; 303 p. *multigr.*